FH/EDL. 9992

**STATIONNEMENT**

**Rue de Genève**

Afin d’assurer la sécurité de tous les usagers de la route, les véhicules de transport de fonds ou de métaux précieux ont un emplacement de stationnement réservé : **rue de Genève au n°305, n°141 et n°110.**

Le stationnement de tout autre véhicule est interdit.

Merci de votre vigilance et de votre compréhension.